



Conférence générale

Quatorzième session

Vienne, 28 novembre-2 décembre 2011

Point 8 de l'ordre du jour

**Rapports du Conseil du développement industriel sur les travaux de
ses trente-septième, trente-huitième et trente-neuvième sessions ordinaires**

Rapport du Conseil du développement industriel sur les travaux de sa trente-neuvième session (22-24 juin 2011)

Table des matières

	<i>Paragraphe</i>	<i>Page</i>
Introduction	1-2	3
I. Questions d'organisation et de procédure	3-16	3
II. Rapport annuel du Directeur général pour 2010 (point 3); Examen à mi-parcours du cadre de programmation à moyen terme 2010-2013 (point 6)	17-19	6
A. Rapport annuel du Directeur général pour 2010 (point 3)	18	6
B. Examen à mi-parcours du cadre de programmation à moyen terme 2010-2013 (point 6)	19	6
III. Rapport du Comité des programmes et des budgets (point 4 a) à j))	20-30	6
A. Rapport du Commissaire aux comptes, y compris la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2008-2009; rapport sur l'exécution du budget pour l'année 2010 et rapport intérimaire sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2010-2011	21	6
B. Situation financière de l'ONUDI	22	7
C. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses inscrites au budget ordinaire pour l'exercice biennal 2012-2013	23	7
D. Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2012-2013	24	7
E. Programme pour le changement et la rénovation organisationnelle	25	7



F.	Fonds d'affectation spéciale pour la sécurité alimentaire et fonds d'affectation spéciale pour les énergies renouvelables	26	7
G.	Normes comptables	27	7
H.	Règlement financier	28	8
I.	Mobilisation de ressources financières	29	8
J.	Nomination d'un commissaire aux comptes	30	8
IV.	Programme et budgets 2012-2013 (point 5)	31	8
V.	Activités et manifestations de l'ONUDI en rapport avec l'énergie et l'environnement (point 7)	32	8
VI.	Activités du Corps commun d'inspection (point 8)	33	9
VII.	Questions relatives au personnel (point 9)	34	9
VIII.	Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (point 10)	35	9
IX.	Préparatifs de la quatorzième session de la Conférence générale (point 11)	36	9
X.	Ordre du jour provisoire et date de la quarantième session (point 12)	37	10
XI.	Adoption du rapport (point 13)	38	10
XII.	Clôture de la session	39	10
Annexes			
I.	Décisions adoptées par le Conseil à sa trente-neuvième session		11
II.	Documents présentés au Conseil à sa trente-neuvième session		20

Introduction

1. Le rapport du Conseil du développement industriel sur les travaux de sa trente-neuvième session est présenté à la Conférence générale conformément aux dispositions de l'Article 9.4 c) de l'Acte constitutif. Les comptes rendus analytiques du Conseil (IDB. 39/SR.1 à 5), où les délibérations sont consignées en détail, font partie intégrante du présent rapport.

2. Les décisions suivantes du Conseil, qui figurent à l'annexe I, se rapportent aux travaux de la Conférence générale à sa quatorzième session:

IDB.39/Dec.4	Barème des quotes-parts pour l'exercice budgétaire 2012-2013
IDB.39/Dec.5	Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2012-2013
IDB.39/Dec.6	Règlement financier de l'ONUDI
IDB.39/Dec.7	Programme et budgets 2012-2013
IDB.39/Dec.8	Questions relatives au personnel
IDB.39/Dec.12	Préparatifs de la quatorzième session de la Conférence générale

I. Questions d'organisation et de procédure

3. La trente-neuvième session du Conseil s'est tenue au Siège de l'ONUDI, au Centre international de Vienne, du 22 au 24 juin 2011 (5 séances plénières – voir IDB.39/SR.1 à 5).

Participation

4. Sur les 53 membres du Conseil, les 52 membres suivants étaient représentés à la session: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angola, Arabie saoudite, Autriche, Belgique, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Équateur, Espagne, Fédération de Russie, France, Ghana, Grèce, Guatemala, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Italie, Japon, Kazakhstan, Maroc, Mexique, Namibie, Norvège, Pakistan, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Soudan, Suède, Suisse, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay et Zimbabwe.

5. Les 45 États Membres ci-après de l'ONUDI ont aussi participé à la session: Afghanistan, Albanie, Argentine, Bélarus, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chypre, Congo, Croatie, Danemark, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, Guinée, Honduras, Israël, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Liban, Luxembourg, Malaisie, Mongolie, Monténégro, Nicaragua, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Qatar, République de Moldova, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, Roumanie,

Serbie, Slovaquie, Sri Lanka, Thaïlande, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam et Yémen.

6. L'Ordre souverain de Malte a participé à la session en qualité d'observateur.
7. Les organismes des Nations Unies ci-après étaient représentés: Siège de l'Organisation des Nations Unies – New York, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).
8. Les institutions spécialisées et organismes apparentés des Nations Unies ci-après étaient représentés: Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
9. Les autres organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées: Centre international de promotion des entreprises (CIEP), Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB), Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), Fonds pour l'environnement mondial (FEM), Institut international du froid (IIF), Organisation arabe pour le développement industriel et les ressources minières (OADIM), Organisation des ingénieurs-conseils des industries du Golfe (GOIC), Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Organisation internationale pour les migrations (OIM), Parlement andin et Union européenne (UE).
10. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées: Alliance internationale des femmes (AIF), Association des anciens experts des Nations Unies en industrie et développement, Congrès international des industriels et des entrepreneurs (ICIE), Conseil international des femmes (CIF), Fédération internationale pour la commande automatique (IFAC), Institut supérieur de gestion (ISG), ISEKI-Food Association et Mountain Unlimited.
11. L'autre entité ci-après était représentée: Círculo de Montevideo.

Ouverture de la session

12. La trente-neuvième session du Conseil a été déclarée ouverte par le Président des trente-septième et trente-huitième sessions, S. E. M. H. Böck (Autriche).

Bureau de la session

13. En application de l'article 23 de son règlement intérieur, le Conseil a élu par acclamation S. E. M. Cho Hyun (République de Corée) Président, S. E. M^{me} A. Dengo Benavides (Costa Rica), S. E. M^{me} G. Mutandiro (Zimbabwe) et M^{me} A. Leśnodorska (Pologne) Vice-Présidentes, et M. W. Pfeffer (Belgique) Rapporteur.

Ordre du jour de la session

14. Le Conseil a adopté l'ordre du jour suivant:
 1. Élection du Bureau.
 2. Adoption de l'ordre du jour.

3. Rapport annuel du Directeur général pour 2010.
4. Rapport du Comité des programmes et des budgets:
 - a) Rapport du Commissaire aux comptes, y compris la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2008-2009; rapport sur l'exécution du budget pour l'année 2010 et rapport intérimaire sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2010-2011;
 - b) Situation financière de l'ONUDI;
 - c) Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses inscrites au budget ordinaire pour l'exercice biennal 2012-2013;
 - d) Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2012-2013;
 - e) Programme pour le changement et la rénovation organisationnelle;
 - f) Fonds d'affectation spéciale pour la sécurité alimentaire et fonds d'affectation spéciale pour les énergies renouvelables;
 - g) Normes comptables;
 - h) Règlement financier;
 - i) Mobilisation de ressources financières
 - j) Nomination d'un commissaire aux comptes
5. Programme et budgets 2012-2013.
6. Examen à mi-parcours du cadre de programmation à moyen terme 2010-2013.
7. Activités et manifestations de l'ONUDI en rapport avec l'énergie et l'environnement.
8. Activités du Corps commun d'inspection.
9. Questions relatives au personnel.
10. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres.
11. Préparatifs de la quatorzième session de la Conférence générale.
12. Ordre du jour provisoire et date de la quarantième session.
13. Adoption du rapport.
15. Le Conseil a adopté une proposition du Président visant à assurer l'utilisation maximale des ressources disponibles en matière de services de conférence (voir annexe I, décision 39/Dec.1, IDB.39/SR.2, par. 1 et 2).
16. Le Conseil a décidé de tenir, au cours de la session, des consultations informelles pour faciliter la rédaction des décisions et a chargé la Vice-Présidente, S. E. M^{me} Dengo Benavides, de les présider (voir IDB.39/SR.2, par. 3 et 4).

II. Rapport annuel du Directeur général pour 2010 (point 3); Examen à mi-parcours du cadre de programmation à moyen terme 2010-2013 (point 6)

17. Le Conseil a décidé d'examiner simultanément les points 3 et 6. Les débats sur ces points sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.39/SR.2, par. 5 à 116.

A. Rapport annuel du Directeur général pour 2010 (point 3)

18. Au titre du point 3, le Conseil était saisi du *Rapport annuel 2010 de l'ONUDI* (qui comprend le rapport sur l'exécution du programme) (IDB.39/2). Sur proposition du Président, il a pris note de la documentation fournie (IDB.39/SR.5, par. 4 et 5).

B. Examen à mi-parcours du cadre de programmation à moyen terme 2010-2013 (point 6)

19. Au titre du point 6, le Conseil était saisi de trois rapports du Directeur général sur l'examen à mi-parcours du cadre de programmation à moyen terme 2010-2013 (IDB.39/8*, IDB.39/8/Add.1 et IDB.39/8/Add.2*). Sur proposition du Président, il a pris note de la documentation fournie (IDB.39/SR.5, par. 28 et 29).

III. Rapport du Comité des programmes et des budgets (point 4 a) à j)

20. Au titre du point 4, y compris les points subsidiaires a) à j), le Conseil était saisi du rapport du Comité des programmes et des budgets sur les travaux de sa vingt-septième session (IDB.39/16). Les débats sur ce point sont résumés dans les comptes rendus analytiques IDB.39/SR.2 (par. 117 à 119) et IDB.39/SR.3 (par. 1 à 29).

A. Rapport du Commissaire aux comptes, y compris la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2008-2009; rapport sur l'exécution du budget pour l'année 2010 et rapport intérimaire sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2010-2011

21. Au titre du point 4 a), le Conseil était saisi du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel pour l'année financière commencée le 1^{er} janvier et terminée le 31 décembre 2010 (IDB.39/22) et du rapport sur l'exécution du programme, qui est contenu dans le *Rapport annuel 2010 de l'ONUDI* (IDB.39/2). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.39/L.13) et adopté la décision IDB.39/Dec.2 (voir annexe I).

B. Situation financière de l'ONUDI

22. Au titre du point 4 b), le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la situation financière de l'ONUDI (IDB.39/14) et de trois notes du Secrétariat dont deux sur les soldes inutilisés des crédits ouverts (IDB.39/12 et PBC.27/CRP.5) et une sur l'état des contributions (IDB.39/CRP.2). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.39/L.2) et adopté la décision IDB.39/Dec.3 (voir annexe I).

C. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses inscrites au budget ordinaire pour l'exercice biennal 2012-2013

23. Au titre du point 4 c), le Conseil était saisi d'une note du Secrétariat relative au barème des quotes-parts pour l'exercice biennal 2012-2013 (IDB.39/4). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.39/L.3) et adopté la décision IDB.39/Dec.4 (voir annexe I).

D. Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2012-2013

24. Au titre du point 4 d), le Conseil était saisi des propositions du Directeur général concernant le Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2012-2013 (IDB.39/3). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.39/L.4) et adopté la décision IDB.39/Dec.5 (voir annexe I).

E. Programme pour le changement et la rénovation organisationnelle

25. Au titre du point 4 e), le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur le Programme pour le changement et la rénovation organisationnelle (IDB.39/9) et d'une note du Secrétariat sur le même sujet (IDB.39/CRP.5). Sur proposition du Président, il a pris note de la documentation fournie (IDB.39/SR.5, par. 14 et 15).

F. Fonds d'affectation spéciale pour la sécurité alimentaire et fonds d'affectation spéciale pour les énergies renouvelables

26. Au titre du point 4 f), le Conseil était saisi de deux rapports du Directeur général, l'un sur le fonds d'affectation spéciale pour la sécurité alimentaire (IDB.39/10) et l'autre sur le fonds d'affectation spéciale pour les énergies renouvelables (IDB.39/11). Sur proposition du Président, il a pris note de la documentation fournie (IDB.39/SR.5, par. 16 et 17).

G. Normes comptables

27. Au titre du point 4 g), le Conseil était saisi d'un rapport d'étape du Secrétariat sur les Normes comptables internationales pour le secteur public (IDB.39/7). Sur proposition du Président, il a pris note de la documentation fournie (IDB.39/SR.5, par. 18 et 19).

H. Règlement financier

28. Au titre du point 4 h), le Conseil était saisi d'une note du Secrétariat sur le Règlement financier de l'ONUDI (IDB.39/6). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.39/L.5) et adopté la décision IDB.39/Dec.6 (voir annexe I).

I. Mobilisation de ressources financières

29. Au titre du point 4 i), le Conseil était saisi des informations sur la mobilisation de ressources financières contenues dans le *Rapport annuel 2010 de l'ONUDI* (IDB.39/2) et d'un document de séance établi par le Secrétariat sur les projets approuvés en 2010 au titre du Fonds de développement industriel, des fonds d'affectation spéciale et d'autres contributions volontaires (PBC.27/CRP.2). Sur proposition du Président, il a pris note de la documentation fournie (IDB.39/SR.5, par. 22 et 23).

J. Nomination d'un commissaire aux comptes

30. Au titre du point 4 j), le Conseil était saisi de trois rapports du Directeur général sur les candidatures pour la nomination d'un commissaire aux comptes (IDB.39/5, IDB.39/5/Add.1 et IDB.39/5/Add.2) et de deux notes du Secrétariat sur le même sujet (PBC.27/CRP.3 et PBC.27/CRP.3/Add.1). Sur proposition du Président, il a pris note de la documentation fournie (IDB.39/SR.5, par. 24 et 25).

IV. Programme et budgets 2012-2013 (point 5)

31. Au titre du point 5, le Conseil était saisi des propositions révisées du Directeur général concernant le programme et les budgets 2012-2013 (IDB.39/13/Rev.1 et IDB.39/13/Rev.1/Corr.1). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.39/SR.3, par. 72 à 96. Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.39/L.11) et adopté la décision IDB.39/Dec.7 (voir annexe I).

V. Activités et manifestations de l'ONUDI en rapport avec l'énergie et l'environnement (point 7)

32. Au titre du point 7, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur les activités et manifestations de l'ONUDI en rapport avec l'énergie et l'environnement (IDB.39/20) et du résumé du Président de la Réunion ministérielle sur l'énergie et l'industrie verte, tenue à Vienne les 21 et 22 juin 2011 (IDB.39/CRP.6/Rev.1). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.39/SR.3, par. 30 à 71. Sur proposition du Président, le Conseil a pris note de la documentation fournie (IDB.39/SR.5, par. 30 et 31).

VI. Activités du Corps commun d'inspection (point 8)

33. Au titre du point 8, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur les activités du Corps commun d'inspection (IDB.39/15). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.39/SR.4, par. 1 à 7. Sur proposition du Président, le Conseil a pris note de la documentation fournie (IDB.39/SR.5, par. 32 et 33).

VII. Questions relatives au personnel (point 9)

34. Au titre du point 9, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur les questions relatives au personnel (IDB.39/17) et d'une note du Secrétariat contenant une liste du personnel au 1^{er} juin 2011 (IDB.39/CRP.4). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.39/SR.4, par. 8 à 15. Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.39/L.6) et adopté la décision IDB.39/Dec.8 (voir annexe I).

VIII. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (point 10)

35. Au titre du point 10, le Conseil était saisi d'une note du Directeur général intitulée "Demande de statut consultatif présentée par une organisation non gouvernementale" (IDB.39/18), d'une note du Directeur général donnant des informations sur des organisations intergouvernementales (IDB.39/23) et de deux notes du Secrétariat sur l'examen de l'état de la coopération avec les organisations non gouvernementales (IDB.39/21 et IDB.39/21/Corr.1). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.39/SR.4, par. 16 à 22. Le Conseil a examiné trois projets de décision présentés par le Président (IDB.39/L.9, IDB.39/L.10 et IDB.39/L.12) et adopté les décisions IDB.39/Dec.9, IDB.39/Dec.10 et IDB.39/Dec.11 (voir annexe I).

IX. Préparatifs de la quatorzième session de la Conférence générale (point 11)

36. Au titre du point 11, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général concernant les préparatifs de la quatorzième session de la Conférence générale (IDB.39/19). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.39/SR.4, par. 23 à 25. Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.39/L.7) et adopté la décision IDB.39/Dec.12 (voir annexe I).

X. Ordre du jour provisoire et date de la quarantième session (point 12)

37. Au titre du point 12, le Conseil était saisi d'une note du Directeur général sur l'ordre du jour provisoire et la date de la quarantième session (IDB.39/CRP.3). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.39/SR.4, par. 26. Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.39/L.8) et adopté la décision IDB.39/Dec.13 (voir annexe I).

XI. Adoption du rapport (point 13)

38. Au titre du point 13, le Conseil a examiné le projet de rapport (IDB.39/L.1) et l'a adopté dans son ensemble, étant entendu que le Rapporteur serait chargé d'en établir la version définitive (voir compte rendu analytique IDB.39/SR.5, par. 46 à 48).

XII. Clôture de la session

39. Le 24 juin 2011 à 10 h 55, le Conseil a clos sa trente-neuvième session (voir IDB.39/SR.5, par. 51).

Annexe I

Décisions adoptées par le Conseil à sa trente-neuvième session

Décision	Titre	Page
IDB.39/Dec.1	Utilisation des ressources disponibles en matière de services de conférence	12
IDB.39/Dec.2	Rapport du Commissaire aux comptes pour l'année financière 2010	12
IDB.39/Dec.3	Situation financière de l'ONUDI	13
IDB.39/Dec.4	Barème des quotes-parts pour l'exercice budgétaire 2012-2013	13
IDB.39/Dec.5	Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2012-2013	13
IDB.39/Dec.6	Règlement financier de l'ONUDI	14
IDB.39/Dec.7	Programme et budgets 2012-2013	14
IDB.39/Dec.8	Questions relatives au personnel	15
IDB.39/Dec.9	Accord établissant des relations avec une organisation intergouvernementale	16
IDB.39/Dec.10	Demande de statut consultatif présentée par une organisation non gouvernementale	16
IDB.39/Dec.11	Coopération avec les organisations non gouvernementales	17
IDB.39/Dec.12	Préparatifs de la quatorzième session de la Conférence générale	17
IDB.39/Dec.13	Ordre du jour provisoire et date de la quarantième session du Conseil	19

IDB.39/Dec.1 Utilisation des ressources disponibles en matière de services de conférence

Le Conseil du développement industriel, soucieux d'utiliser au mieux les ressources disponibles en matière de services de conférence, a décidé de suspendre avec effet immédiat l'application de l'article 32 de son règlement intérieur relatif au quorum, et ce pour les séances de sa trente-neuvième session seulement, à condition qu'aucune décision de fond ne soit prise à ces séances.

*1^{re} séance plénière
22 juin 2011*

IDB.39/Dec.2 Rapport du Commissaire aux comptes pour l'année financière 2010

Le Conseil du développement industriel:

a) A pris note du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel pour l'année financière commencée le 1^{er} janvier et terminée le 31 décembre 2010, publié sous la cote IDB.39/22 et du *Rapport annuel 2010 de l'ONUDI*, qui contient le rapport sur l'exécution du programme pour 2010 (IDB.39/2);

b) A pris note également de l'opinion sans réserve émise par le Commissaire aux comptes sur la conformité des états financiers aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et s'est réjoui que la transition vers les normes IPSAS ait été menée à terme dans les délais et dans les limites des ressources approuvées;

c) A pris note en outre de la proposition du Commissaire aux comptes d'étudier les moyens de générer des fonds pour financer les prestations dues au personnel de l'ONUDI, et a décidé d'étudier la faisabilité d'un système approprié de financement du passif, que le groupe de travail informel examinerait de manière approfondie pour donner des orientations sur les passifs futurs de l'Organisation;

d) A apprécié l'importance de la contribution apportée par le Commissaire aux comptes, à travers ses recommandations, à l'amélioration de la gestion de l'ONUDI, de ses opérations et de ses résultats;

e) A pris note en outre de la déclaration qu'a faite le Directeur général à sa trente-neuvième session;

f) A remercié le Commissaire aux comptes pour les services qu'il a rendus, et en particulier pour les conseils qu'il a donnés dans le cadre de l'adoption des normes IPSAS;

g) A demandé au Directeur général de continuer d'appliquer les recommandations du Commissaire aux comptes et de faire un rapport au Conseil du développement industriel sur ce point à sa quarantième session.

*5^e séance plénière
24 juin 2011*

IDB.39/Dec.3 Situation financière de l'ONUDI

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.39/14;
- b) A prié instamment les États Membres et anciens États Membres qui n'avaient pas encore réglé leurs contributions, y compris pour ce qui était des avances au Fonds de roulement et des arriérés d'années antérieures, de le faire sans retard;
- c) A prié le Directeur général de poursuivre ses efforts, ainsi que ses contacts avec les États Membres et les anciens États Membres, afin d'assurer le recouvrement des arriérés.

*5^e séance plénière
24 juin 2011*

IDB.39/Dec.4 Barème des quotes-parts pour l'exercice budgétaire 2012-2013

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note du document IDB.39/4;
- b) A recommandé à la Conférence générale d'établir, pour la répartition des dépenses inscrites au budget ordinaire de l'ONUDI pour l'exercice biennal 2012-2013, un barème des quotes-parts fondé sur la résolution 64/248 de l'Assemblée générale des Nations Unies, ajusté pour tenir compte de la composition de l'ONUDI, étant entendu que les nouveaux États Membres sont tenus d'acquitter une contribution pour l'année au cours de laquelle ils deviennent membres sur la base du barème des quotes-parts de l'Organisation des Nations Unies, tel qu'il s'applique à l'ONUDI;
- c) A prié instamment les États Membres d'acquitter leurs contributions pour l'exercice biennal 2012-2013, conformément à l'alinéa b) de l'article 5.5 du Règlement financier, aux termes duquel les contributions et avances sont dues et exigibles en totalité dans les 30 jours qui suivent la réception de la communication du Directeur général, ou le premier jour de l'année financière à laquelle elles se rapportent si cette dernière date est postérieure à la date d'expiration dudit délai de 30 jours;
- d) A demandé aux États qui ont des arriérés, y compris ceux qui ne sont plus Membres de l'ONUDI, de s'acquitter de leurs obligations statutaires en versant leurs contributions en totalité, sans conditions et dans les plus brefs délais, ou de recourir à un plan de paiement pour régler leurs arriérés, conformément aux décisions prises précédemment par les organes directeurs de l'ONUDI.

*5^e séance plénière
24 juin 2011*

IDB.39/Dec.5 Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2012-2013

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note du document IDB.39/3;

b) A recommandé à la Conférence générale que le montant du Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2012-2013 soit maintenu à 7 423 030 euros et que l'objet approuvé du Fonds pour cet exercice reste le même que pour l'exercice biennal 2010-2011, c'est-à-dire comme indiqué à l'alinéa b) de la décision GC.2/Dec.27;

c) A prié instamment les États Membres de verser dans les meilleurs délais le solde impayé de leurs contributions, de manière à éviter autant que possible d'avoir à effectuer des prélèvements sur le Fonds de roulement pour faire face à des déficits dans le paiement des contributions.

*5^e séance plénière
24 juin 2011*

IDB.39/Dec.6 Règlement financier de l'ONUDI

Le Conseil du développement industriel:

a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.39/6, y compris des amendements proposés au règlement financier considérés comme nécessaires pour se conformer aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS);

b) A décidé de soumettre à la Conférence générale à sa quatorzième session, pour examen et adoption, les amendements au Règlement financier de l'ONUDI tels qu'énoncés à l'annexe du document IDB.39/6;

c) A décidé également que le Commissaire aux comptes procéderait à une vérification annuelle pour chaque année financière (allant du 1^{er} janvier au 31 décembre inclus), pour le montant total des frais de vérification externe inscrits aux budgets biennaux respectifs.

*5^e séance plénière
24 juin 2011*

IDB.39/Dec.7 Programme et budgets 2012-2013

Le Conseil du développement industriel:

a) A pris note du programme et des budgets pour l'exercice biennal 2012-2013, tels qu'ils figurent dans le document IDB.39/13/Rev.1;

b) A recommandé à la Conférence générale d'approuver des prévisions de dépenses au titre du budget ordinaire d'un montant brut de 157 875 336 euros à imputer sur les contributions mises en recouvrement à hauteur de 153 231 936 euros et sur les recettes accessoires à hauteur de 4 643 400 euros;

c) A recommandé également à la Conférence générale d'approuver des prévisions de dépenses d'un montant brut total de 28 911 400 euros au titre du budget opérationnel de l'exercice biennal 2012-2013 à imputer sur les contributions volontaires à hauteur de 28 837 700 euros et sur les recettes accessoires à hauteur de 73 700 euros conformément aux dispositions du règlement financier;

d) A réitéré la conclusion 2011/3 du Comité des programmes et des budgets et donné acte de ce que, dès l'annonce du retrait d'un État Membre, le budget ordinaire de l'Organisation doit être réajusté de sorte qu'il ne se traduise pas par une

augmentation des contributions des États qui restent membres, et encourage le Directeur général à poursuivre ses efforts de réduction des dépenses;

e) A rappelé les dispositions de l'alinéa a) du paragraphe 3 de l'Article 9 et de l'alinéa a) du paragraphe 3 de l'Article 10 de l'Acte constitutif, aux termes desquelles le Conseil du développement industriel et le Comité des programmes et des budgets tiennent au moins une session ordinaire par an;

f) A rappelé également les décisions IDB.5/Dec.46 et IDB.18/Dec.17 et décidé, conformément aux dispositions budgétaires susmentionnées, de modifier comme suit le point 1 de l'annexe de la décision IDB.5/Dec.46;

1. Un total de 12 jours de travail sont prévus pendant l'exercice biennal pour le Conseil du développement industriel et le Comité des programmes et des budgets.

2. Les années où il n'y a pas de Conférence générale, le Conseil devrait tenir une session ordinaire de trois (3) jours de travail au second semestre pour examiner les recommandations du Comité des programmes et des budgets et d'autres points de l'ordre du jour s'il y a lieu. Les autres années, il devrait tenir une session ordinaire de trois (3) ou quatre (4) jours de travail. Le Comité des programmes et des budgets devrait tenir une session ordinaire de deux (2) jours de travail les années où il n'y a pas de Conférence générale et de trois (3) jours de travail les autres années.

g) A recommandé qu'en consultation avec le Bureau du Conseil, le Secrétariat tienne chaque trimestre des réunions informelles avec les États Membres pour leur communiquer des informations et qu'il leur fournisse à l'avance des présentations, des notes d'information, des documents ou des rapports écrits incluant des aboutissements et des indicateurs de performance spécifiques sur la mise en œuvre des programmes de l'ONUDI;

h) A décidé de créer, dès que possible, un groupe de travail informel réunissant les États Membres intéressés, pour donner des orientations sur l'avenir de l'ONUDI, y compris ses programmes et ses ressources, étant entendu qu'à sa quatorzième session la Conférence générale examinerait les progrès réalisés par le groupe de travail.

*5^e séance plénière
24 juin 2011*

IDB.39/Dec.8 Questions relatives au personnel

Le Conseil du développement industriel:

a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.39/17;

b) A pris note des modifications apportées au tableau I et aux annexes I et II du Statut du personnel afin de les rendre conformes aux décisions de l'Assemblée générale énoncées dans la résolution 65/248;

c) A pris note en outre des modifications apportées aux appendices A, E et L et aux dispositions 101.01, 102.02 et 103.12 du Règlement du personnel;

d) A recommandé à la Conférence générale, à sa quatorzième session, les candidats suivants pour l'élection de deux membres et de deux membres suppléants

au Comité des pensions du personnel de l'ONUDI pour l'exercice biennal 2012-2013:

Membres:	M ^{me} Ilse Adonis	(Afrique du Sud)
	(pays)
Membres suppléants:	(pays)
	(pays).

*5^e séance plénière
24 juin 2011*

IDB.39/Dec.9 Accord établissant des relations avec une organisation intergouvernementale

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.39/23;
- b) A autorisé le Directeur général, conformément à l'Article 19.1 a) de l'Acte constitutif de l'Organisation et aux directives concernant les relations de cette dernière avec les organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (décision GC.1/Dec.41 de la Conférence générale, annexe, par. 9), et sur la base des informations figurant à l'annexe du document IDB.39/23, à conclure un accord de relations approprié avec l'organisation intergouvernementale suivante;

Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Groupe ACP).

*5^e séance plénière
24 juin 2011*

IDB.39/Dec.10 Demande de statut consultatif présentée par une organisation non gouvernementale

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.39/18;
- b) A décidé, conformément à l'Article 19.1 b) de l'Acte constitutif de l'ONUDI et aux directives concernant les relations de cette dernière avec les organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (décision GC.1/Dec.41 de la Conférence générale, annexe, par. 17), d'accorder le statut consultatif auprès de l'ONUDI à l'organisation non gouvernementale suivante:

Organisation pour les relations économiques internationales.

*5^e séance plénière
24 juin 2011*

IDB.39/Dec.11 Coopération avec les organisations non gouvernementales

Le Conseil du développement industriel:

a) A remercié le Secrétariat d'avoir établi le document IDB.39/21 et Corr.1 intitulé "Examen de l'état de la coopération avec les organisations non gouvernementales";

b) A noté avec regret qu'à ce jour, sur 144 organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès de l'ONUDI, 73 n'ont aucune relation avec l'Organisation depuis ces quatre dernières années, ne peuvent plus être jointes ou n'ont pas répondu aux lettres adressées par le Secrétariat dans le cadre des examens menés à la demande des États Membres;

c) A décidé de suspendre le statut consultatif des organisations non gouvernementales figurant à l'annexe I du document IDB.39/21 et Corr.1;

d) A encouragé l'ONUDI à consolider ses relations avec les organisations non gouvernementales figurant à l'annexe II du document susmentionné et à promouvoir sa coopération avec de nouvelles, en particulier avec celles des pays en développement, conformément à l'esprit, aux buts et aux principes de l'Acte constitutif de l'ONUDI.

*5^e séance plénière
24 juin 2011*

IDB.39/Dec.12 Préparatifs de la quatorzième session de la Conférence générale

Le Conseil du développement industriel:

a) A pris note des informations contenues dans le document IDB.39/19;

b) A adopté l'ordre du jour ci-après pour la quatorzième session de la Conférence générale:

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Organisation des travaux.
5. Pouvoirs des représentants à la Conférence.
6. Élections aux organes:
 - a) Conseil du développement industriel.
 - b) Comité des programmes et des budgets.
7. Rapports annuels du Directeur général sur les activités de l'Organisation en 2009 et 2010.
8. Rapports du Conseil du développement industriel sur les travaux de ses trente-septième, trente-huitième et trente-neuvième sessions ordinaires.
9. Forum sur les questions liées au développement industriel.

10. Questions financières:
 - a) Barème des quotes-parts des États Membres;
 - b) Situation financière de l'ONUDI;
 - c) Fonds de roulement;
 - d) Règlement financier;
 - e) Nomination d'un commissaire aux comptes.
11. Cadre de programmation à moyen terme:
 - a) Alignement du cycle du cadre de programmation à moyen terme sur le cycle de l'examen complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies;
 - b) Examen à mi-parcours du cadre de programmation à moyen terme 2010-2013.
12. Activités de l'ONUDI en rapport avec l'énergie et l'environnement.
13. Programme et budgets 2012-2013.
14. Examen des progrès des délibérations du groupe de travail informel.
15. Comité des pensions du personnel de l'ONUDI.
16. Activités menées par l'ONUDI dans le cadre de la Déclaration ministérielle de Vienne et Plan d'action des pays les moins avancés de 2009.
17. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres.
18. Date et lieu de la quinzième session.
19. Clôture de la session.
 - c) A approuvé la tenue d'un forum sur les questions liées au développement industriel dans le cadre de la Conférence générale (ordre du jour provisoire, point 9);
 - d) A recommandé à la Conférence de renvoyer les points 7 à 18 de l'ordre du jour provisoire à une grande commission de la Conférence;
 - e) A en outre recommandé que, compte tenu de l'expérience acquise lors de la préparation des sessions précédentes de la Conférence, le Président de la trente-neuvième session du Conseil du développement industriel dirige des consultations informelles pour préparer la quatorzième session de la Conférence.

*5^e séance plénière
24 juin 2011*

IDB.39/Dec.13 Ordre du jour provisoire et date de la quarantième session du Conseil

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.39/CRP.3;
- b) A décidé d'approuver l'ordre du jour provisoire suivant pour sa quarantième session:
 1. Élection du Bureau.
 2. Adoption de l'ordre du jour.
 3. Rapport annuel du Directeur général sur les activités de l'Organisation pour 2011¹.
 4. Rapport du Comité des programmes et des budgets:
 - a) Rapport du Commissaire aux comptes pour 2011;
 - b) Situation financière de l'ONUDI;
 - c) Mobilisation de ressources financières;
 5. Activités du Groupe de l'évaluation.
 6. Activités du Corps commun d'inspection.
 7. Examen des progrès des délibérations du groupe de travail informel.
 8. Questions relatives au personnel [s'il y a lieu].
 9. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres.
 10. Ordre du jour provisoire et date de la quarante et unième session.
 11. Adoption du rapport.
- c) A décidé de tenir sa quarantième session du 20 au 22 novembre 2012.

*5^e séance plénière
24 juin 2011*

¹ Dans le rapport annuel, on trouvera le rapport sur l'exécution du programme, ainsi que des informations sur la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme de l'ONUDI et les activités que mène l'Organisation dans le cadre de l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, l'accent étant mis en particulier sur les activités axées sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et sur les trois priorités thématiques de l'Organisation.

Annexe II

Documents présentés au Conseil à sa trente-neuvième session

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
IDB.39/1	2	Ordre du jour provisoire
IDB.39/1/Add.1	2	Ordre du jour provisoire annoté
IDB.39/2	3, 4 a), 4 i)	<i>Rapport annuel 2010 de l'ONUDI</i>
IDB.39/3	4 d)	Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2012-2013. Propositions du Directeur général
IDB.39/4	4 c)	Barème des quotes-parts pour l'exercice biennal 2012-2013. Note du Secrétariat
IDB.39/5	4 j)	Candidats au poste de commissaire aux comptes. Rapport du Directeur général
IDB.39/5/Add.1	4 j)	Candidats au poste de commissaire aux comptes. Rapport du Directeur général. Additif
IDB.39/5/Add.2	4 j)	Candidats au poste de commissaire aux comptes. Rapport du Directeur général. Additif
IDB.39/6	4 h)	Règlement financier de l'ONUDI. Note du Secrétariat
IDB.39/7	4 g)	Normes comptables internationales pour le secteur public. Rapport d'étape du Secrétariat
IDB.39/8*	6	Examen à mi-parcours du cadre de programmation à moyen terme 2010-2013. Rapport du Directeur général
IDB.39/8/Add.1	6	Examen à mi-parcours du cadre de programmation à moyen terme 2010-2013. Rapport du Directeur général. Additif
IDB.39/8/Add.2*	6	Examen à mi-parcours du cadre de programmation à moyen terme 2010-2013. Rapport du Directeur général. Additif
IDB.39/9	4 e)	Programme pour le changement et la rénovation organisationnelle. Rapport du Directeur général
IDB.39/10	4 f)	Fonds d'affectation spéciale pour la sécurité alimentaire. Rapport du Directeur général
IDB.39/11	4 f)	Fonds d'affectation spéciale pour les énergies renouvelables. Rapport du Directeur général
IDB.39/12	4 b)	Soldes inutilisés des crédits ouverts. Note du Secrétariat
IDB.39/13/Rev.1	5	Programme et budgets 2012-2013. Propositions révisées du Directeur général
IDB.39/13/Rev.1/Corr.1	5	Programme et budgets 2012-2013. Propositions révisées du Directeur général. Rectificatif
IDB.39/14	4 b)	Situation financière de l'ONUDI. Rapport du Directeur général
IDB.39/15	8	Activités du Corps commun d'inspection. Rapport du Directeur général

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
IDB.39/16	4	Rapport du Comité des programmes et des budgets sur les travaux de sa vingt-septième session (11-13 mai 2011)
IDB.39/17	9	Questions relatives au personnel. Rapport du Directeur général
IDB.39/18	10	Demande de statut consultatif présentée par une organisation non gouvernementale. Note du Directeur général
IDB.39/19	11	Préparatifs de la quatorzième session de la Conférence générale. Rapport du Directeur général
IDB.39/20	7	Activités et manifestations de l'ONUDI en rapport avec l'énergie et l'environnement. Rapport du Directeur général
IDB.39/21	10	Examen de l'état de la coopération avec les organisations non gouvernementales. Note du Secrétariat
IDB.39/21/Corr.1	10	Examen de l'état de la coopération avec les organisations non gouvernementales. Note du Secrétariat. Rectificatif
IDB.39/22	4 a)	Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel pour l'année financière allant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2010
IDB.39/23	10	Renseignements concernant des organisations intergouvernementales. Note du Directeur général
Documents de séance		
IDB.39/CRP.1	2	List of documents
IDB.39/CRP.2	4 b)	Status of assessed contributions. Note by the Secretariat
IDB.39/CRP.3	12	Provisional agenda and date of the fortieth session. Note by the Director-General
IDB.39/CRP.4	9	List of staff of the UNIDO Secretariat. Submitted by the Secretariat
IDB.39/CRP.5	4 e)	Programme for Change and Organizational Renewal (PCOR). Note by the Secretariat
IDB.39/CRP.6/Rev.1	7	Chair's Summary of the Ministerial Meeting on Energy and Green Industry, Vienna, 21 and 22 June 2011
IDB.39/CRP.7*	–	List of participants

PBC.27/CRP.2	4 i)	Projects approved under the Industrial Development Fund, trust funds and other voluntary contributions in 2010. Prepared by the Secretariat
PBC.27/CRP.3	4 j)	Candidates for the appointment of an External Auditor. Note by the Secretariat
PBC.27/CRP.3/Add.1	4 j)	Candidates for the appointment of an External Auditor. Note by the Secretariat. Addendum
PBC.27/CRP.5	4 b)	Unutilized balances of appropriations. Note by the Secretariat